

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
-Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

M. Paul Granet, avant de quitter la Préfecture des Alpes-Maritimes pour occuper les hautes fonctions qu'il est appelé à remplir au Ministère des finances, est venu cette semaine faire une visite d'adieu à S. Exc. M. le Gouverneur Général.

M. le Gouverneur est allé hier à Nice pour rendre cette visite à M. Granet.

La vive allégresse éprouvée par toute la Colonie italienne de la Principauté, en apprenant la bonne nouvelle de la naissance du Prince Héritaire de la Maison de Savoie, a été partagée par la population monégasque et par la Colonie française, et cette unanimité de sentiments est un nouveau témoignage de la cordiale entente et de l'heureuse concorde qui règne parmi les habitants de diverses nationalités résidant en notre pays.

Le Comité de bienfaisance de la Colonie italienne a adressé, à cette occasion, un télégramme de respectueuses félicitations à S. M. le Roi Victor-Emmanuel et a fait annoncer une exceptionnelle distribution de secours aux indigents de la Principauté, sans distinction de nationalité.

Samedi matin ont eu lieu les obsèques de Louis Orecchia, jardinier-chef du Palais de Monaco. Ce dévoué serviteur n'était âgé que de 37 ans, et sa mort prématurée a causé d'unanimes regrets parmi la population de la Principauté où il était aussi connu, qu'estimé.

La levée du corps a été faite à 9 heures, et après le service religieux à la Cathédrale, le convoi funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Monaco où a eu lieu l'inhumation. De magnifiques couronnes étaient portées à bras et d'autres déposées sur le cercueil. Parmi les plus belles, on remarquait celles offertes par le personnel du Palais, par la Société d'Agriculture de Nice et par le personnel des jardins de la Société des Bains de Mer.

Dans la suite nombreuse qui a accompagné jusqu'au cimetière le char funèbre étaient présents M. le chef d'escadron Jeanmaire, commandant du Palais, et tout le personnel de la demeure princière, ainsi qu'une délégation niçoise de la Société d'Agriculture et d'Horticulture dont M. Orecchia était un des membres distingués.

Après les dernières prières et devant la tombe entr'ouverte, M. le commandant Jeanmaire a fait un éloge ému du regretté défunt et lui a adressé le dernier adieu.

Le vapeur italien *Anita* a amené, dimanche matin, dans notre port un groupe nombreux d'excursionnistes de Gênes qui ont passé la journée et la soirée dans la Principauté. L'*Anita* est repartie à 11 heures du soir.

Un déraillement, provoqué par la rupture d'un essieu d'un train de marchandises, s'est produit, dimanche matin, sur la ligne du P.-L.-M., à proximité de la station du Trayas entre Cannes et Saint-Raphaël. Cet accident purement matériel a occasionné un sérieux encombrement de la voie et, par suite, le courrier venant du côté de Paris a été distribué à domicile, hier matin, avec vingt-quatre heures de retard.

Le théâtre des Variétés, à la Condamine, a, depuis peu, ouvert de nouveau ses portes, et le public populaire se presse en foule aux représentations dramatiques qui sont données par une bonne troupe italienne dirigée par M. Amedeo Guidotti. Parmi les artistes les plus goûtés des habitués de la salle de M. Giordano, il faut citer M^{me} Guidotti, M^{me} et M^{lles} Loazi, M^{mes} Olivieri et Pelagatti, MM. Lo Turco, Gentilli, Moreno, Molli, Pelagotti, Zenni, etc.

Un fâcheux accident a mis en émoi les nombreux promeneurs et passants qui se trouvaient, jeudi matin vers neuf heures, à proximité du bureau des Postes et Télégraphes de Monte-Carlo. Deux chevaux, attelés à la voiture de place n° 165, qui avaient pris peur, sur la place Beaumarchais, par suite de la brusque rencontre d'un véhicule des tramways électriques, sont venus à une folle allure s'abattre sur le trottoir de l'avenue de Monte-Carlo en face la villa des Aigles, renversant une passante, M^{me} Joséphine Moreno, épouse de M. Cavallero, employé à l'Hôtel de Paris. Cette pauvre femme, qu'on s'est hâté de secourir, a reçu plusieurs graves contusions et a eu la jambe droite fracturée. Après les premiers soins à la pharmacie Cruzel, elle a été transportée à l'hôpital de Monaco où elle est en traitement. Quant aux chevaux qui ont occasionné ce grave accident, l'un a été relevé sans blessures graves, mais l'autre a dû être abattu sur place avant d'être enlevé. Le cocher qui, au moment où son attelage s'est emballé, avait été jeté à bas de son siège, n'a eu aucun mal.

Dans son audience du 16 septembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Grosso Joseph, né à La Turbie (Alpes-Maritimes) le 4 octobre 1883, tailleur d'habits, sans domicile fixe, douze jours de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion, avec la circonstance de récidive;

Hilgier Carl, né à Eich (Luxembourg) le 21 mai 1860, bijoutier, sans domicile fixe, huit jours de prison pour mendicité;

Pizzio Louis, né à Monaco le 29 mai 1886, manœuvre à La Turbie, six jours de prison et 16 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

SUR LE LITTORAL

Un journal de Paris, le *Matin*, a pris l'initiative louable d'une sensationnelle épreuve de grands canots-automobiles (ou motoboats) qui intéresse particulièrement

tout notre littoral méditerranéen : c'est une course qui aurait lieu entre Alger et Toulon après l'Exposition et les courses de canots-automobiles d'avril prochain, à Monaco.

Ce projet a été accueilli avec enthousiasme non seulement par les sportsmen et les marins pour lesquels il a un attrait tout spécial, mais encore par le public tout entier, qui a compris que cette épreuve n'était pas une simple manifestation sportive, qu'elle était surtout destinée à prouver définitivement que les moteurs à explosions, jusqu'ici un peu dédaignés par la marine, n'étaient pas des appareils de luxe délicats et fantaisistes, mais bien des machines robustes d'une régularité parfaite, et dont l'adoption s'imposera aussi bien à bord des navires de guerre que des navires de commerce. Il en résultera un nouvel essor de l'industrie automobile, un des plus beaux joyaux de la fortune de la France.

Dès qu'il a eu annoncé son projet, le *Matin* a reçu de M. Camille Blanc, président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer et de l'International Sporting Club, la lettre suivante :

17 septembre.

Monsieur le Directeur du *Matin*,

L'International Sporting Club de Monaco ne saurait rester indifférent à la belle manifestation que vous comptez organiser et qui serait d'ailleurs comme la suite et le complément du grand meeting annuel de la Principauté.

Les progrès considérables réalisés dans l'application du moteur à essence à la navigation peuvent permettre aujourd'hui, en effet, la création d'un raid nautique dans le bassin de la Méditerranée, et je suis particulièrement heureux de vous annoncer que l'International Sporting Club de Monaco met à la disposition du Comité d'organisation de la course Alger-Toulon un prix de dix mille francs.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

C. BLANC,

Président du Comité d'organisation des Courses automobiles de Monaco.

Une pareille somme de 10,000 francs a été également offerte par M. Charley, le riche sportsman, qui a lancé d'autre part l'idée d'une coupe à courir à travers l'Atlantique. Le *Matin* annonce enfin qu'à la suite de la lettre de M. Camille Blanc, il a reçu de M. le baron de Zuylen, président de l'Automobile-Club de France, un télégramme de félicitation et de vif encouragement.

Cette grande épreuve sportive en Méditerranée va donner une nouvelle importance et un attrait exceptionnel au prochain meeting maritime de Monaco.

Lettre de Paris

Paris, 18 septembre 1904.

Les nouvelles venues de Marseille sont attristantes pour la prospérité sinon la tranquillité du grand port de commerce de la Méditerranée. De nouveau, tous les pourparlers ont été rompus entre les représentants des grandes compagnies de navigation et le personnel des dockers et des inscrits maritimes.

La déception a été cruelle, alors qu'on croyait toucher à une solution prochaine, car le marasme s'accroît, les faillites sont en nombre croissant sur la place de Marseille et dans toutes les branches de l'activité commerciale de cette grande ville, les pertes sont de jour en jour plus considérables. M. Nesmeker, directeur de la Compagnie Transatlantique, a transmis à M. Pénissat, inspecteur de la marine, une lettre de M. Jules Charles-Roux, qui depuis peu est, on le sait, président du Conseil d'Administration de la Transatlantique et qui, en cette qualité, était venu de Paris pour tâcher de trouver un terrain d'entente et arriver à un accord qui mit fin à la grève. Malgré la haute considération et l'autorité morale qui s'attachent à sa personne et à son talent, M. Jules Charles-Roux n'a pas été plus heureux que M. Le Mée, président de la Chambre de Commerce, et dans la lettre que M. Nesmeker a remise de sa part à M. Pénissat, il exprime l'amer regret qu'ait été repoussé par les inscrits le projet de contrat, malgré les sentiments de libéralisme et de bienveillance qu'il s'était attaché à apporter dans la rédaction de ce document et dans son application éventuelle. Il ajoute que sa présence étant devenue inutile à Marseille, il quittera cette ville en exhalant toute la peine qu'il éprouve de la non-réussite de ses longues et laborieuses négociations.

M. Charles-Roux s'est retiré dans son château de Sausset, d'où il reviendrait si la reprise des négociations nécessitait quelques échanges de vues avec le ministre de la marine.

On cherche maintenant un nouveau terrain d'entente et on vient de jeter les bases d'une Union maritime. Armateurs, entrepreneurs et consignataires se réunissent à cet effet et on a bon espoir que l'œuvre naîtra viable. C'est ce que nous apprendra un avenir prochain.

* *

Nous avons de temps en temps, malgré le règne de l'automobile, de singuliers retours vers le passé. C'est ainsi qu'un certain nombre de chasseurs, probablement littéraires et romantiques, essayent de restaurer la chasse au faucon. Le plus joli de la tentative c'est que cette chasse féodale se complique d'automobile et par cela se trouve bien de notre temps. Le noble seigneur n'est plus vêtu de la cote de mailles ni de la casaque en peau de buffle, mais de la vareuse vernie du chauffeur, et le destrier aux harnais de cuir et de soie est remplacé par un vingt chevaux hennissant sous l'âcre fumée du pétrole.

Donc, toute une compagnie de chasseurs vient d'inaugurer dans les plaines normandes le noble sport du faucon. Ils partent le matin par les routes que brûle l'auto rapide. A côté du mécanicien, le chasseur tient le faucon attaché à son poing ganté, et à chaque sursaut du véhicule l'oiseau bat ses grandes ailes. Ils s'arrêtent devant la plaine où le lièvre est signalé, devant les herbes où se cachent les perdrix, et le faucon, délivré, s'en va lier la proie que des chiens lui arrachent et rapportent. Puis, l'auto repart vers d'autres gîtes avec son fauconnier moyen-âge et son chauffeur du vingtième siècle.

La chasse au faucon en automobile, par ces temps de fusils de chasse à répétition et de cartouches meurtrières, est d'un anachronisme assez réjouissant. On attend la battue à l'ours avec des épieux et des flèches, où les chasseurs seront conduits en ballon.

* *

Depuis quelques jours on se livre à de curieuses querelles étymologiques au sujet des récents appareils inventés par la science et l'industrie. On s'est attaqué d'abord au taxamètre, le dernier cadeau fait au cocher de fiacre. On a trouvé que la formation de ce mot était irrégulière, comme venant du grec *taxi* et qu'il fallait dire « taximètre ». Si on le suppose composé du mot français *taxe*, c'est taximètre qu'on doit l'appeler. Mais taxamètre, disent les étymologistes, est dans tous les cas défectueux. Certains journaux ont déjà adopté taximètre, mais les bons cochers de fiacre, qui en fait de mots ont une langue spéciale et ne se préoccupent pas d'expressions aussi peu colorées, gardent la première appellation et s'en tiennent au « *taxa* ».

Un autre débat s'est engagé sur le canot automobile. Quelques-uns ont trouvé l'expression absurde, étant donné que les canots à traction animale, à part la mythologie et les aventures légendaires, sont plutôt rares. On a consulté l'Académie sur cette grave difficulté, mais les académiciens ont répondu à titre individuel et sans ensemble.

L'un a proposé motoscaphé, un autre autocanot, ce qui est faible, un troisième autonef, ce qui est élégant et pratique mais ambitieux pour une simple barque.

Enfin M. de Hérédia, le poète du sonnet des caravelles, a proposé autoscaphé, du grec *scaphé* qui signifie barque, esquif. Déjà au siècle dernier, à l'apparition du bateau à vapeur, on avait essayé de l'appeler pyroscaphé, mais le mot n'a pas réussi. Autoscaphé ne semble pas avoir plus de

chances, bien que M. Albert Vandal, autre académicien, se soit associé à M. de Hérédia pour le patroner. Quant à M. Berthelot il n'a rien à reprocher à « canot automobile », et il est assez probable en effet qu'on s'en tiendra là.

Les fabricants dans leurs circulaires l'appellent canot-moteur, mais le terme n'est pas très exact car il signifierait surtout un canot qui sert de moteur à un autre et non pas un canot qui a en soi son propre moteur.

L'autonef est prétentieux, l'autoscaphé est pédant, le canot-moteur est inexact. L'usage se chargera de forger le mot définitif, et peut-être adoptera-t-il le mot « autocanot » qui a été proposé l'hiver dernier dans la presse monégasque lors de la première Exposition des canots-automobiles ; cette application aurait le mérite d'être simple et suffisamment claire. S. L.

BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

La Conférence de Saint-Louis. — La douzième Conférence interparlementaire de la Paix a été inaugurée à Saint-Louis, le lundi 12 septembre. M. Bartholds, du Parlement des Etats-Unis, a été élu président. Sans compter les Américains, deux cent vingt-six membres de presque tous les Parlements européens sont présents.

Sur la proposition de M. Gobat (Suisse), la Conférence a adressé au président Roosevelt un télégramme disant que la Conférence se félicitait de siéger dans un pays dont le premier magistrat est considéré par toutes les nations comme le champion de la justice internationale.

Le Congrès a adopté ensuite, à une grande majorité, une résolution présentée par le comte Dalviella (Belgique), et disant que l'Union interparlementaire est vivement émue des horreurs de la guerre qui a lieu en Extrême-Orient entre Etats civilisés ; déplore que les puissances signataires de la Convention de La Haye n'aient pas eu recours aux articles de cette convention, qui leur prescrivent d'offrir leur médiation aussitôt le début des hostilités ; demande à ces puissances d'intervenir conjointement ou séparément pour faciliter la restauration de la paix, et charge le Bureau interparlementaire de porter la présente résolution à la connaissance des dites puissances.

En présentant cette résolution, le comte Dalviella a exprimé l'avis que le président des Etats-Unis était la personne toute désignée pour offrir sa médiation.

Enfin le Congrès a adopté à l'unanimité une résolution demandant à M. Roosevelt de provoquer une seconde session de la Conférence de La Haye.

Le 24 septembre, M. Roosevelt recevra les congressistes à la Maison Blanche.

Le Congrès de Boston. — Suivant un télégramme de Washington, M. Hay, ministre des Affaires étrangères, a accepté de prononcer un discours au Congrès international de la Paix, qui doit avoir lieu le 3 novembre, à Boston. M. Hay représentera le gouvernement des Etats-Unis à ce Congrès.

LETTRES ET ARTS

A Milan. — Au programme de la saison d'automne du Théâtre Lyrique de Milan, est inscrit *Helène*, la dernière œuvre de M. Saint-Saëns, créée l'hiver dernier à Monte Carlo avec l'éclat et le succès que l'on sait.

Comme il l'a fait pour la scène monégasque, l'illustre compositeur français a promis de venir personnellement pour assister aux dernières répétitions d'*Helène*.

Cette nouvelle campagne artistique s'ouvrira au Théâtre Lyrique de Milan par la *Siberia* de M. Giordano, avec M^{me} Carelli et MM. Franceschini et Titta Ruffo. Viendront ensuite les reprises d'*Adriana Lecouvreur* de M. Cilea, et de *Zaza* de M. Leoncavallo, où l'on verra M^{mes} Krusceniska, Frascani et Carelli, et MM. Gasparini et Ruffo. Après l'opéra inédit de M. Amintore Galli, *David Re*, dont les principaux rôles seront chantés par M^{me} Carelli, le ténor Franceschini, le baryton Bonini et la basse Sabellico, on aura la primeur en Italie d'*Helène*. Enfin, le programme est complété par la reprise de *Louise* de M. Charpentier et *Manuel Mendez* de M. Filiasi.

La « Lucchesiana ». — Nous lisons dans un journal italien : « D'ici quelques mois les trois salles de la *Lucchesiana*, section autonome de la Bibliothèque Nationale de Naples, auront donné place à tous les livres dont le regretté comte Edoardo Lucchesi-Palli a fait don à l'Etat. La *Lucchesiana*, à laquelle le comte Lucchesi-Palli a donné une physionomie spéciale de bibliothèque théâtrale, ne s'éloignera pas de ce but et voudra être à Naples une collection publique de tous les ouvrages qui se rapportent au théâtre et à son histoire. Il n'existe pas en Italie de bibliothèque officielle semblable, seulement certaines collections particulières de ce genre, qu'il est difficile de consulter. Toutes les bibliothèques de l'Etat possèdent, il est vrai, des livres sur le théâtre, mais ils sont épars et distribués çà et là dans chacune d'elles. En somme, il est bon que dans un lieu spécial, digne et noblement préparé pour l'accueillir, on réunisse une matière si fructueuse et si intéressante, destinée aux recherches modernes des travailleurs, des critiques et des historiens du théâtre. Une rente que la générosité du donateur a ajoutée à son don permettra à la *Lucchesiana* de s'enrichir peu à peu de la production théâtrale, aussi bien ancienne que moderne. Mais déjà, de toutes parts, la bibliothèque reçoit des dons d'autographes, d'ouvrages, de portraits, d'écrits qui ont un rapport direct avec la scène, et déjà la courtoisie bienveillante des particuliers donne la preuve du très grand intérêt qui s'attache à une telle œuvre. »

Le Musée des cartes postales. — Malgré le succès envahissant de la carte postale, on ne pouvait guère s'attendre au grand honneur qu'elle vient de recevoir. Les collectionneurs de ces brèves correspondances apprendront sans doute avec plaisir que le Musée des Arts décoratifs de Bruxelles a ouvert une galerie à la carte postale, et qu'elle a reçu ainsi la consécration officielle.

Ce musée a déjà réuni dix mille cartes postales illustrées et on songe avec effroi aux quantités formidables de ces petits cartons qui chaque année s'ajouteront à cette première réserve. La carte postale maintenant s'attaque à tous les sujets, du portrait au paysage en passant par les fleurs et les scènes de genre, et il ne semble pas facile de faire une classification dans cette multitude.

Il est difficile de savoir en effet où l'on peut s'arrêter, et c'est même ce qui fait déjà la difficulté des collections particulières. Le meilleur système que l'on puisse adopter, — en dehors de toutes les curiosités et étrangetés que signalent certaines cartes — c'est ce qu'on peut appeler le procédé géographique, c'est-à-dire réunir d'abord les cartes qui fixent les voyages et les sites pittoresques, puis celles qui sont caractéristiques de l'art particulier à tel ou tel pays, par le souvenir des fêtes, des traditions, des costumes.

C'est le seul moyen de conserver l'intérêt et d'éviter, relativement d'ailleurs, d'être submergé par le flot montant des illustrations nouvelles.

Si le musée de Bruxelles a la prétention de conserver tout ce qui se publie, la ville entière sans doute n'y suffira pas.

MARINE ET COLONIES

Les grandes marines. — L'Amirauté Britannique vient de publier une statistique qui a pour but de mettre en parallèle les forces navales de sept grandes puissances : Angleterre, France, Allemagne, Russie, Etats-Unis, Italie et Japon. Cette statistique comparative est d'ailleurs présentée chaque année au Parlement Britannique, qui se base sur elle pour établir le budget de la marine.

D'après la statistique de l'Amirauté, les bâtiments de guerre actuellement à flot, quel que soit leur type, sont au nombre de 445 pour l'Angleterre, 339 pour la France, 280 pour la Russie, 213 pour l'Allemagne, 204 pour l'Italie, 111 pour les Etats-Unis et 148 pour le Japon. Quant aux navires en construction, ils sont au nombre de 104 pour l'Angleterre, 172 pour la France, 42 pour la Russie, 24 pour l'Allemagne, 27 pour les Etats-Unis et 7 pour le Japon.

On remarquera certainement la supériorité du chiffre

des bâtiments en construction en France sur celui des bâtiments en construction en Angleterre ; cela tient à ce que, en France, on construit actuellement beaucoup de petits bâtiments de faible tonnage, tandis que l'Angleterre paraît avoir donné la préférence aux gros tonnages. On sait, d'ailleurs, qu'on ne peut juger de la puissance militaire d'une flotte en ne tenant compte que du nombre des unités de combat, et en négligeant les autres facteurs : déplacement, vitesse, rayon d'action, artillerie, etc.

Voici, d'ailleurs, la répartition, suivant les différents types, des 1,800 bâtiments de combat qui composent les flottes des sept grandes puissances : 129 cuirassés de 1^{er} rang, 23 de 2^e, et 19 de 3^e ; 53 garde-côtes, 70 croiseurs cuirassés, 37 croiseurs protégés de 1^{re} classe, 108 de 2^e classe, 87 de 3^e classe et 49 croiseurs non protégés ; 74 navires torpilleurs, croiseurs-torpilleurs, aviso torpilleurs, port-torpilleurs, 282 destroyers, 824 torpilleurs et 15 sous-marins.

Voici enfin la nomenclature des navires dont la mise en chantier est prévue pour l'année courante : 56 cuirassés tous de 1^{er} rang, 41 croiseurs cuirassés, 3 croiseurs protégés de 1^{re} classe, 5 de 2^e classe et 13 de 3^e classe, 8 éclaireurs, 74 destroyers, 116 torpilleurs et 88 sous-marins, soit au total 404 navires.

Ces chiffres permettent de faire un rapprochement entre les bâtiments construits et les bâtiments à construire, c'est-à-dire entre la flotte d'hier et la flotte de demain.

On constate ainsi que la préférence va aujourd'hui aux grands cuirassés ; que les cuirassés de moyen tonnage et les garde-côtes semblent destinés à disparaître. Pour les croiseurs, on continue à maintenir plusieurs classes, suivant leur déplacement ; mais le croiseur non protégé tend à disparaître complètement et le croiseur protégé lui-même s'efface devant le croiseur cuirassé.

Dans cette statistique, l'Amirauté fait intervenir un type de bâtiment, l'éclaireur, qu'elle considère comme nouveau et de création anglaise ; mais il ne semble pas qu'elle ait le monopole de ce type, car d'autres puissances possèdent également des éclaireurs d'escadre très rapides, faiblement armés et protégés, mais d'un tonnage suffisant pour affronter la haute mer par tous les temps. Quant à la construction des torpilleurs, elle n'est active qu'en France ; car sur les 116 en chantier et en projet, la France figure pour 94.

La construction des sous-marins se développe très rapidement : l'Angleterre en compte 21 en chantier ou à commencer cette année, la France 48, la Russie 14, l'Italie 5.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Point de fusion de l'or. — MM. Jaquerod et Perrot viennent d'effectuer quelques recherches nouvelles sur le point de fusion de l'or et la dilatation de quelques gaz entre 0 et 1000 degrés.

Le thermomètre employé était un thermomètre à gaz, mais dans lequel le ballon de verre était remplacé par une ampoule de silice soudée à un tube capillaire également en silice et reliée au manomètre. La silice est très rigide et environ vingt fois moins dilatable que le platine.

Un fragment de fil d'or, placé à côté de l'ampoule dans un four chauffé électriquement, fermait un circuit électrique alternatif contenant un téléphone : celui-ci cessait de vibrer au moment de la fusion. Les résultats ont été les suivants :

1^o Le point de fusion de l'or sur l'échelle du thermomètre à azote (à volume constant) est voisin de 1067° ;

2^o Les coefficients de dilatation moyens de l'azote, de l'oxygène, de l'air et de l'oxyde de carbone entre 0 et 1000° peuvent être regardés comme identiques ;

3^o Le coefficient de dilatation de l'anhydride carbonique est un peu inférieur à ce qu'il est entre 0 et 100°.

Les auteurs se proposent de reprendre ces expériences à l'aide du thermomètre à hélium.

Le bleu du ciel. — M. Spring, professeur à l'Université de Liège, a fait, au congrès de la Société helvétique des Sciences naturelles, une intéressante conférence sur le bleu du ciel.

M. Spring résume sous deux types les explications

jusqu'ici fournies par les savants de la coloration bleue de la voûte céleste : le type physique, basé principalement sur les expériences de Tyndall relatives à l'illumination des vapeurs, et le type chimique, plus rarement défendu, et qui se fonde sur la couleur intrinsèque des corps dont est composée l'atmosphère. M. Spring fait la critique des expériences dont est sorti le type physique et qu'était venue appuyer une remarquable analyse mathématique, faite par lord Rayleigh, de la réflexion de la lumière sur les particules des milieux troubles réfléchissant un plus grand nombre de rayons de courte longueur d'onde, de sorte qu'un tel milieu paraîtra rougeâtre par transparence et bleuâtre par réflexion ; en outre, le plan de polarisation dans un tel milieu est orienté comme dans l'expérience de Tyndall. Or, M. Spring, éteignant devant l'œil, au moyen d'un corps absorbant approprié, les rayons bleus du ciel, a observé que la polarisation de la lumière dans le ciel n'est pas une preuve suffisante de l'origine optique du bleu, puisqu'il est ainsi démontré que d'autres radiations sont aussi polarisées. Des objections formulées contre ce dernier point de vue par M. Pernter, de Vienne, lui prêtent au contraire un appui. La théorie de lord Rayleigh conduirait plutôt à prévoir pour le ciel une couleur violette, ce qu'une expérience avec un long tube confirme. D'ailleurs, les poussières de toute nature qui troublent l'atmosphère ne s'élèvent tout au plus qu'à 1,000 ou 2,000 mètres, et la pesanteur, ainsi que l'état électrique de l'atmosphère, rendent leur stationnement impossible et précipitent leur floculation. Serait-ce donc contre les molécules gazeuses elle-mêmes que se produirait la réflexion des rayons solaires ? Là interviennent les observations de L. Soret, en particulier, qui prouvent que cette hypothèse n'est fondée ni pour les liquides, ni pour les solides. M. Spring en a démontré aussi le néant dans le cas des particules gazeuses. M. Hagenbach a donné l'explication de l'illumination de l'atmosphère en l'attribuant aux couches de densités différentes qui s'y entrecroisent, causant des réflexions et des réfractions des rayons lumineux. Pour M. Spring, cette théorie, satisfaisante au point de vue de l'illumination, ne peut pas être invoquée par les partisans du type physique pour expliquer la coloration, mais elle s'accorde très bien avec sa théorie chimique du bleu du ciel.

M. Spring a fait une suite d'expérience, originales qui prouve qu'un milieu trouble ne paraîtra bleu à un observateur qui s'y trouve plongé que si ce milieu a une couleur bleue propre.

Enfin, dans le cas de l'atmosphère, M. Spring a expliqué, en s'appuyant sur un calcul fait à partir de l'état liquide de ce gaz, que l'oxygène renfermé dans l'air, sans même tenir compte de l'ozone et des autres corps, suffirait à donner au milieu une coloration bleue assez intense pour expliquer les apparences qu'on observe dans les divers azimuts de la voûte céleste. Les variations d'intensité du bleu et son atténuation dans certaines directions seraient dues aux poussières que l'on croyait jusqu'ici capables d'en renforcer l'intensité. Le ciel est d'autant plus bleu qu'il y a moins de poussières dans la direction du rayon visuel.

VARIÉTÉ

LA DACTYLOSCOPIE

Messieurs les criminels, dit le docteur Cabanès dans le *Journal de la Santé*, n'ont qu'à bien se tenir : la science qu'est la médecine légale fait des progrès tous les jours et nul doute qu'on arrive, dans un avenir peu éloigné, à diminuer dans une notable proportion le nombre des méfaits impunis.

Voici qu'un de nos confrères de Lyon, un des élèves les plus distingués de l'éminent professeur Lacassagne, à qui l'on doit tant de belles découvertes, vient d'étudier dans une brochure des plus substantielles ce qu'on a baptisé la *Dactyloscopie*, c'est-à-dire l'étude des extrémités digitales comme moyen d'identification. On comprend de suite que le moyen est applicable seulement dans le cas où le criminel a laissé la trace de sa main sanglante ou sale sur un meuble, sur un mur, sur des linges, voire sur la victime elle-même.

On a encore eu recours à ce moyen pour reconnaître

les récidivistes. Un fonctionnaire des Indes Anglaises, William Herschell, a utilisé les empreintes digitales, à cette fin, pendant près de trente ans. Elles lui servirent également à vérifier l'authenticité des actes écrits, sur lesquels il les avait fait appliquer ; car ces actes, dans l'Inde, sont, paraît-il, sujets à de fréquentes contestations. Mais c'était surtout, pour ce fonctionnaire, un moyen, qu'il considérait presque comme infaillible, de reconnaître les récidivistes. Quand un de ces individus était arrêté, on prenait l'empreinte de son pouce qui restait imprimée sur un registre spécial conservé à la prison.

Si, ultérieurement, on avait besoin d'établir son identité, on lui faisait donner une nouvelle empreinte, que l'on comparait à la première.

Le même moyen est mis en usage depuis déjà longtemps, dans les prisons chinoises. Les Européens ont été, cette fois encore, en retard avec les Fils du Ciel.

Ce n'est que plus tard, en juin 1888, que l'anglais Francis Salton a fait une application systématique de la méthode. Après Purkiaji, il a repris l'examen détaillé des dessins que forment les papilles de la face palmaire, mais pour comparer deux empreintes, il se contentait de les agrandir, de reporter sur un papier « quelques-unes des principales directions suivies par ces lignes », et c'est par la comparaison des détails qu'il arrivait à l'identification.

Mais il était réservé à un Américain du nom de Vucetich de transformer l'étude des empreintes en un corps de doctrine, parfaitement étudié, régulier, et pratique, lequel est désormais connu sous le nom *Dactyloscopie* ou procédé de Vucetich.

Seriez-vous curieux d'apprendre comment se pratiquent ces empreintes ? Il est facile de satisfaire votre curiosité.

On lave d'abord, à l'eau tiède et au savon, puis à l'eau acidulée acétique (à 4 ou 6 p. 100) les mains du sujet à identifier ; on étend, d'autre part, avec la pointe d'un couteau ou de tout autre instrument analogue, une petite quantité d'encre noire (encre à imprimer ou à lithographe) sur une plaque de marbre, de cuivre ou de zinc. On égalise avec un rouleau de manière à obtenir une couche très mince et absolument uniforme.

On applique successivement chaque doigt du patient sur la plaque encrée, et on fait mouvoir le doigt, en le roulant jusqu'à ce que l'encre ait imbibé d'une façon égale toute la face palmaire qui porte le dessin. Cette opération est de la plus haute importance.

On place, enfin, une feuille de papier blanc satiné sur une planchette, dont la surface présente des rainures correspondant par leurs dimensions à chacun des doigts, et on appuie successivement chacune des extrémités digitales, depuis l'articulation phalangino-phalangenette jusqu'au bout, dans la rainure correspondante, en allant du pouce au petit doigt de la main droite. On en fait autant pour la main gauche.

Mais, me dira-t-on, la pulpe des doigts des divers individus est-elle à ce point différente, qu'on puisse les distinguer par cette seule épreuve ?

A quoi l'auteur ou plutôt vulgarisateur de la méthode répond : « Les dessins, tous les dessins imaginables des extrémités digitales peuvent se ramener à quatre types fondamentaux, se distinguant par l'existence ou la non-existence des *deltas*. Chacun peut se rendre compte, à un simple examen, que sur chaque doigt il existe soit du côté externe soit du côté interne, soit des deux côtés, un petit triangle ou delta dont les lignes se recourbent pour former une boucle. Sur certains doigts toutefois, il n'y a pas de deltas et le dessin est composé de simples arca-tures.

D'où un premier groupe contenant les empreintes qui n'ont pas de deltas ; un second, qui comporte un seul delta, dont les lignes se dirigent du côté interne, c'est-à-dire vers la gauche de l'observateur ; un troisième dont les lignes vont vers le côté externe, à droite de l'observateur ; un quatrième enfin, formé d'empreintes à deux deltas.

Pour procéder au classement d'une fiche ou note d'abord la catégorie à laquelle appartient l'empreinte du pouce droit ; on note ensuite la classe dans laquelle se range chacune des empreintes des quatre autres doigts de la main droite. On fait de même pour la main gauche.

Mais si, par improbable, deux sujets avaient la même formule d'empreintes? Dans ce cas l'on précède à l'examen détaillé des dessins des doigts et l'on découvre des différences multiples entre les deux individus examinés. Les lignes palmaires digitales sont loin d'être d'une absolue régularité, et Vucetich n'indique pas moins de six sortes de déformations qui individualisent chaque empreinte et empêchent de la confondre avec une autre de la même catégorie au point de vue de la disposition du triangle ou de la boucle. Ces déformations consistent en bifurcations curvilignes, angulaires ou en solution de continuité, en filots compris dans le dédoublement momentané d'une ligne simple en petite ligne supplémentaire, etc.

La dactyloscopie donne-t-elle une certitude absolue? Oui, répondent ses tenants. Il semble, d'après eux, démontré, que les empreintes digitales restent identiques à elles-mêmes, pendant toute la durée de l'existence. Galton a reproduit l'empreinte digitale d'un même sujet a vingt ans d'intervalle; elle n'avait pas changé.

D'autre part, le procédé des empreintes aurait l'avantage de fixer et de rendre visibles les traces indélébiles de toutes les lésions traumatiques ou inflammatoires persistantes. Vucetich a pu reproduire de la sorte des dessins digitaux comportant des cicatrices de coupures: au bout de plusieurs années, elles s'apercevraient encore nettement.

La méthode des empreintes est donc appelée à rendre de très grands services. Elle présente l'avantage incontestable de pouvoir s'appliquer aux individus qui ne sont pas encore totalement développés, aussi bien qu'aux hommes faits, tandis que le bertillonnage ne s'applique qu'à des doigts ayant leur complet développement. A cette époque, où la criminalité juvénile est de plus en plus grande, la remarque n'est pas sans valeur.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 18 Septembre 1904

| | |
|---|---------------|
| CANNES, b. Indus, fr., c. Tassis, | sable. |
| — b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet, | — |
| — b. Conception, fr., c. Logne, | — |
| — b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, | — |
| — b. Marie, fr., c. Castinelli, | — |
| — b. Ville-de-Monaco, fr., c. Dantal, | — |
| GÈNES, vapeur Anita, ital., c. Villa, | 80 passagers. |

Départs du 11 au 18 Septembre 1904

| | |
|---|-----------|
| CANNES, b. Indus, fr., c. Tassis, | sur lest. |
| — b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet, | — |
| — b. Conception, fr., c. Logne, | — |
| — b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, | — |
| — br-goél. San-Giuseppe, ital., c. Satrone, | — |
| GÈNES, remorqueur Venezia, it., c. Biagini, | — |

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Monégasque d'Electricité sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le lundi 10 octobre 1904, à 2 heures de l'après-midi, 21, rue de Londres à Paris.

ORDRE DU JOUR:

Lecture du rapport du Conseil d'Administration, Lecture du rapport des Commissaires, Approbation des comptes et fixation du dividende, Nomination d'un Administrateur, Nomination des Commissaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit, notaire à Monaco.

Suivant acte reçu par M^e Carrière, notaire à Monaco, le 13 septembre 1904, M. Paul-Victor Gerber, docteur ès sciences, pharmacien des Universités de Rome et de Berne, demeurant à Monaco, a vendu à M. Gustave-Adolphe-Guillaume Glimmann, docteur ès sciences, pharmacien de l'Université de Fribourg en Bade, demeurant à Monaco, le fonds de commerce de pharmacie qu'il exploitait à Monaco, rue Grimaldi, 16, sous la dénomination de « Pharmacie Internationale ».

Faire opposition dans la huitaine en l'étude de M^e Carrière, notaire, sous peine de déchéance.

Eug. CARRIÈRE.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit, notaire à Monaco.

Suivant actes reçus par M^e Carrière, notaire à Monaco, les 28 juillet et 16 septembre 1904. M^{me} Catherine Pellegrino, veuve de M. Jean Toselli, demeurant à Monaco, a vendu à M. Costante-Carlo Boni, demeurant à La Turbie, le fonds de commerce d'épicerie, comestibles, pétrole et logeur en garni, qu'elle exploitait à Monaco, boulevard de l'Ouest, maison M6.

Faire opposition dans la huitaine en l'étude de M^e Carrière, notaire, sous peine de déchéance.

Eug. CARRIÈRE.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco 8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi 22 septembre 1904, à 2 heures de l'après-midi, et jours suivants, dans un magasin de droguerie, sis villa Torelli, à Monte Carlo, il sera procédé à la vente du matériel et marchandises composant ledit fonds de commerce, tels que: comptoirs, vitrines, couleurs et vernis, encres, balais, plumeaux, brosses, pinceaux, cirages, parfumerie, éponges, peignes, ficelles, bouchons, enveloppes, papiers à lettre, crayons, plumes, albums, canifs, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco 8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le lundi 26 septembre 1904, à 2 heures du soir, dans un local, sis maison Giacometto, boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente de diverses machines et séchoirs servant à la fabrication des pâtes alimentaires, papier pliage, échelles, vin blanc en bonbonnes, compteur à gaz, fernet, champagne, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Pour M^e BLANCHY,

L'Huissier: TOBON.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco 8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le mardi 27 septembre 1904, à 9 heures du matin, dans une remise sise maison Biovès, boulevard Charles III, il sera procédé à la vente de deux chevaux âgés de 10 et 11 ans, deux chars à bancs, avec harnais et accessoires.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Pour M^e BLANCHY,

L'Huissier: TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco 30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le lundi vingt-six septembre courant, à deux heures de l'après-midi, à la villa Azur-Eden, sise à Monte Carlo, pont de la Rousse, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant en: canapé, fauteuils, chaises, armoire à glace, commode, lit, tables, glaces, tapis, rideaux, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

A VENDRE Hôtel - Restaurant et Café de Genève

sis à MONTE CARLO, boulevard du Nord (près le Crédit Lyonnais et la gare du chemin de fer de La Turbie).

S'adresser, pour traiter, à M. CIOCO, syndic de la faillite Fuchs, à Monaco.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur: rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote) MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

Eaux de Fleurs d'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin: Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes:

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix: 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix: 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1904